**Zeitschrift:** Allgemeine schweizerische Militärzeitung = Journal militaire suisse =

Gazetta militare svizzera

**Band:** 80=100 (1934)

Heft: 2

**Artikel:** Chronique de cavalerie : le problème de la cavalerie

Autor: [s.n.]

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-12602

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 11.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Sicherungsaufgabe durch Inbesitznahme der wichtigsten Abschnitte des Geländes zu lösen. Aehnliches dürfte für die Patr. auf der Marschstrasse gelten.

Für die Kavallerie hat die Strasse ein Teil des Geländes, durch das marschiert wird, zu sein, der nur unter ganz bestimmten Voraussetzungen geeignet ist zum Marsche, als Bestandteil des Kampfes, benutzt zu werden. Ein Begriff ist sie nur für den Rückschub, das heisst als Meldeweg.

Es ist selbstverständlich, dass die extreme Forderung, die ich aufstellen möchte und die der Kavallerie unter Schwadronstärke die Benützung jeder Strasse überhaupt verbieten würde, nicht durchführbar ist. Abgesehen von den oben genannten Gründen des Kulturschadens verlaufen die Strassen nur zu oft da, wo nach der Beurteilung der Lage auch im Gelände marschiert werden müsste, so dass es ein Unsinn wäre, sie zu meiden. Immerhin müsste auch da überlegt werden, ob die taktische Lage einen Marsch in Marschkolonne auf der Strasse erlaubt oder in breiter Formation längs der Strasse verlangt.

Das Verständnis für den Marsch querfeldein im Dragoner und Berittchef zu wecken, durch Beispiel und konsequenten Hinweis, dürfte eine lohnende Aufgabe des Zugführers sein. Wenn uns auch die Praxis im Grossen fehlen muss, innerhalb des Zuges müsste sich Gelegenheit geben, durch kleine Uebungen dies wichtigste kavalleristische Moment zu pflegen.

Mit Phantasie ist aus jeder einmal erlebten taktischen Situation eine Erfahrung zu ziehen, die in jedem Gelände erlaubt, und sei es nur als Theorie, eine Lösung im Sinne des Marsches querfeldein zu finden. Kann unsere Beweglichkeit im Gelände nicht erhalten und gesteigert werden, verliert der Dragoner seine Existenzberechtigung. Auf der Strasse wird er zu einem schwerfälligen Radfahrer zu Pferd, der keinen der Vorteile der Radfahrtruppe besitzt, dafür mit den Mängeln der Kavallerie behaftet ist.

## Chronique de cavalerie.

Le problème de la cavalerie.

La Revue de Cavalerie publie dans sa livraison de septembre-octobre un substantiel article du chef d'escadrons breveté Mariot sur le problème de la cavalerie, «problème des autres armes d'ailleurs, dit l'auteur, en raison de la transformation actuelle de l'armement et du matériel, qui ajoute d'un jour à l'autre des inconnues à la tactique de demain».

Il est presque impossible de résumer un travail aussi succint et si complètement dépouillé des poétiques regrets dont tout cavalier se sent envahi à l'heure où beaucoup songent à reléguer la cavalerie dans le magasin aux accessoires.

Le chef d'escadrons Mariot passe en revue la cavalerie napoléonienne, arme du commandement, auxiliaire de l'infanterie qu'elle éclaire et couvre pour se transformer ensuite ou ailleurs en une force de choc. Il rappelle qu'en 1914 la tactique du choc était encore en honneur et que tôt la cavalerie française a dû l'abandonner devant l'expérience du feu et les dérobades de la cavalerie allemande. C'est l'artillerie qui, grâce au développement de sa mobilité, de la portée de ses matériels, de l'augmentation de ses calibres et du débit de ses projectiles, devient l'arme du commandement. La cavalerie n'est plus, dans la bataille, que du feu d'infanterie transporté et mis en place plus rapidement. Celà revêt, à nos yeux, une importance capitale. On peut dire que l'évolution de la tactique de la cavalerie à l'heure actuelle milite en Suisse pour son maintien. La nature de notre terrain accidenté et coupé se moule admirablement au genre d'emploi qu'on reconnaît être le plus indiqué aujourd'hui; nous sommes servis par les circonstances et nous ne devons pas l'oublier. ne faudrait pas que les exemples de récentes manœuvres où l'on a promené des dragons dans des vignes et sur des asphaltes de grande ville, pour les enfermer ensuite dans des pénitenciers où leur rendement fut minime se répètent trop souvent. Il est alors trop facile de crier que la cavalerie ne sert plus à rien.

Examinant enfin la réorganisation de la cavalerie française après la grande guerre, le chef d'escadrons Mariot constate qu'elle se poursuit avec l'idée fondamentale de développer paral-lèlement et dans un juste rapport sa mobilité et sa puissance de feu. Le mariage des unités hippo avec les éléments autos, d'abord sur roues ensuite chenillées, mariage un peu désassorti au début, est en train de devenir un bon mariage, qu'on pourra bientôt donner en exemple à d'autres.

Si une future guerre que l'auteur français envisage comme défensive pour son pays doit laisser peu d'espaces libres à l'action de la cavalerie durant la période de stabilisation il y aura, après l'inévitable rupture, des tâches de découverte et de protection que les divisions d'infanterie ne pourront confier qu'à des éléments plus rapides qu'elles. Ces éléments doivent être spécialisés; puisqu'ils existent, l'auteur ne voit pas pourquoi on les supprimerait. Il conclut par ces mots: «Pourquoi remplacer la cavalerie par autre chose que par elle-même? Il lui suffit de s'adapter.» Et nous n'aurons par la prétention d'y ajouter quoi que ce soit.